Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 413

Artikel: L'Alliance à Lucerne : (7 et 8 octobre 1933)

Autor: Gagnebin, Marianne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

posées par le régime actuel aux organisations féminines.

Fondée en 1865 déjà par une des pionnières du mouvement, Luise Otto Peters, sous le nom d'*Association générale des femmes allemandes*, elle se donna pour tâche de grouper les femmes allemandes sans distinction de milieux ou de tendance, chose neuve alors, toutes les Sociétés féminines jusque là existantes ayant un but, ou nettement confessionnel, ou uniquement philanthropique. C'est grâce à elle que prirent naissance les unes après les autres d'autres organisations féminines, qui essaimèrent peu à peu pour devenir indépendantes, et le mouvement ouvrier féminin allemand lui doit aussi son premier élan. Successivement présidée par sa fondatrice d'abord, par Auguste Schmidt et Helene Lange ensuite, tous noms bien connus du féminisme allemand, l'Association s'orienta surtout vers les questions d'instruction féminine et d'éducation civique des femmes, et revendiqua bientôt le droit pour la femme de participer à la chose publique. Lorsque, après la révolution de 1918, les femmes allemandes obtinrent le suffrage, l'Association, déjà présidée par celle qui vient de la voir se dissoudre, notre collègue au Comité de l'Alliance internationale, Mme Dorothée von Velsen, s'orienta surtout vers l'éducation politique des femmes, pratiquée sous l'angle de la neutralité à l'égard des partis, mais s'occupa aussi activement de différents problèmes de politique internationale, tels que le désarmement, la question des minorités, etc.

La Ligue des Citoyennes allemandes constituait, il n'est pas besoin de le rappeler, la branche allemande de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Comme telle, elle était représentée dans toutes ses Commissions, avait participé à tous ses Congrès, et surtout l'avait reçue en 1929, à ce Congrès de Berlin, dont le souvenir est encore si vivant parmi nous. Que de changements depuis lors!...

Aux membres de la Ligue, à ses chefs notamment, qui ont préféré la dissolution et l'anéantissement d'un labeur de près de 70 ans, à la soumission à un régime de force et d'oppression, nous disons ici notre fraternelle et chaude sympathie.

E. Gd.

Pour la Semaine Suisse

(21 octobre-4 novembre 1933)

Il n'est personne pour nier qu'en Suisse, la production du pays, industrielle, artisanale et agricole, ne jouisse pas de la considération à laquelle elle a droit et de la préférence dont elle devrait légitimement bénéficier. On connaît souvent mieux hors de nos frontières que chez nous le produit suisse, produit de qualité.

Faire mieux connaître et apprécier en Suisse les produits du travail suisse est une nécessité, même en temps de paix économique; mais actuellement cette nécessité est impérieuse, et les résultats pratiques d'une telle propagande sont à coup sûr un des facteurs les plus importants de la lutte contre le marasme des affaires et le chômage.

L'Alliance à Lucerne

(7 et 8 octobre 1933)

Pour la trente-deuxième fois, l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses a tenu son assemblée plénière, et cette dernière session a été remarquable par la multiplicité des questions qui y ont été traitées.

C'est dans la Salle du Grand Conseil de Lucerne, mise à leur disposition, que se sont rencontrées les déléguées. Après la lecture du rapport de la présidente, Mme de Montet, et l'appel des cent quatre-vingt-onze Sociétés affiliées, Mlle Serment a lu le rapport de la Commission d'éducation. Appuyée par un vœu de la Fédération neuchâteloise de la Ligue des Femmes abstinentes, cette Commission a présenté à l'Assemblée un appel sur la nécessité de protéger la jeunesse contre les dangers de l'alcool, soit en obtenant qu'un enseignement antialcoolique défini soit donné dans les écoles, soit en intervenant pour que des mesures soient prises empêchant les jeunes gens et les jeunes filles de consommer des liqueurs. Pour répondre à ce vœu, l'Assemblée, sur la proposition de son Comité, a chargé ce dernier de prier les Sociétés affiliées, et particulièrement les Unions de Femmes et les Centrales féminines, de suivre de près, dans leurs cantons respectifs, les législations sur l'alcool, tant actuelles qu'en préparation, et de veiller à leur application. Une attention toute spéciale devra être portée à la consommation de liqueurs faite par la jeunesse des deux sexes, aussi bien dans les tea-rooms que dans les cafés.

Un rapport de Mlle Jaussi sur les travaux de la Commission de lutte contre les effets du chômage, ainsi qu'un compte rendu de Mme Hausknecht sur l'activité du Secrétariat du service domestique et sur l'effort de ce Secrétariat pour organiser des apprentissages de service ménager ont attiré l'attention sur le fait que la seule carrière féminine actuellement à l'abri du chômage est celle d'employée de maison. Cette carrière est aussi celle dont la préparation professionnelle est la plus négligée. Le défaut de compétence des personnes qui se présentent comme servantes a rabaissé le travail domestique au niveau d'une simple fonction de manœuvre. Un apprentissage judicieux des jeunes filles se destinant au service ménager relèverait le niveau de la profession, donnerait satisfaction aux employeurs et, du même coup, contribuerait à améliorer la situation des employées de maison. Il serait indiqué de faire de la propagande en faveur de ces apprentissages, soit pour orienter vers eux des jeunes filles douées, soit pour inviter des chômeuses de fabriques à se réadapter de manière satisfaisante aux travaux ménagers. Des journées de rencontre entre maîtresses de maison et institutrices ménagères ont eu lieu le 14 octobre à Burgdorf, en vue de discuter l'organisation des apprentissages projetés. D'autre part, un cours aura lieu prochainement à Herzogenbuchsee pour préparer des conférencières à la propagande. Les deux rapports de Mlle Jaussi et de Mme Hausknecht sont à étudier dans le détail, et pleins de suggestions intéressantes.

Mlle A. Quinche, avocat à Lausanne, a lu ensuite un exposé très clair et élégant des travaux de la Commission suisse d'étude pour la lutte contre les industries de guerre, et des difficultés techniques et industrielles auxquelles s'est heurtée cette Commission. Composée de membres compétents de diverses Associations, soit féminines, soit masculines, la Commission avance prudemment vers son but qui est d'obtenir, sans faire tort à nos industries, que la contribution de la Suisse aux armements des diverses nations soit diminuée dans la mesure du possible.

Mlle Nef présenta un récit séduisant des séances de la Conférence du Conseil international des Femmes, qui eut lieu en juin dernier, à Stockholm, et desquelles elle a déjà rendu compte dans ce journal. Enfin, deux appels ont été présentés à l'Assemblée: l'un de la part de Dame Adelaïde Livingstone, en faveur de la manifestation pour le Désarmement organisée pour le 15 octobre à Genève; l'autre, dans un tout autre domaine, par le Comité du Travail à domicile dans le canton d'Appenzell, demandant que l'on fasse le plus de commandes possible aux travailleurs et aux travailleuses appenzellois.

Les conférences du dimanche présentèrent un vif intérêt.

Mme Kägi-Fuchsmann, déplorant le manque de préparation ménagère des femmes de tous les milieux, voudrait qu'un enseignement ménager obligatoire couronnât l'enseignement scolaire donné à nos jeunes filles. Avec une hauteur de vues remarquable, Mme Kägi explique que ces cours ne doivent pas être conçus d'une manière terre-à-terre, et que la personnalité morale, comme aussi la compétence psychologique des maitresses ménagères, auxquelles cet enseignement sera confié importe autant que leur préparation technique.

Tout en suivant avec intérêt l'exposé très nuancé de Mme Kägi, nous n'avons pu nous empêcher de nous poser certaines questions: Est-il vraiment souhaitable de rendre l'enseignement ménager obligatoire, alors que déjà nos programmes sont si chargés? Et, si c'est le cas, ne convient-il pas de présenter cet enseignement comme un ensemble de cours aussi purement techniques et aussi brefs que possible? En disant ceci, nous ne pensons pas à l'apprentissage ménager dont il a été question plus haut, et qui, lui, certes, gagnerait à être appuyé de directives morales. Il s'agit ici d'un enseignement scolaire, ou postscolaire, à ajouter à beaucoup d'autres, et destiné à mettre dans la main de toutes les femmes une technique indispensable, comme celle de la lecture ou de l'écriture. La soumission au devoir ménager, la manière scrupuleuse, mais non tyrannique, d'observer l'ordre et l'économie, la volonté d'accepter la responsabilité d'une maison: ces choses si essentielles à toute femme, — et qui cependant font trop souvent défaut, — ne tiennent pas à l'enseignement ménager. Elles dépendent de la personnalité morale formée par toute l'éducation et tiennent surtout au développement de l'intelligence, du sens moral, de la foi religieuse. Le reste est métier, et un métier en somme vite appris. Il nous semble que: tant vaut la femme, tant vaut la ménagère; et non: tant vaut la ménagère, tant vaut la femme. Une « mystique » ménagère se fait trop souvent jour dans un temps comme le nôtre où le problème ménager est difficile à résoudre, mais il nous semble qu'elle contribue à brouiller l'ordre des valeurs.

L'Actualité féministe

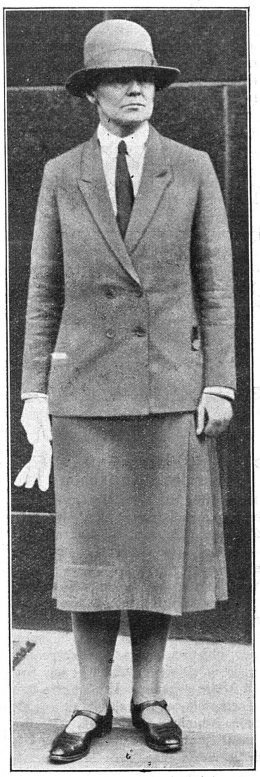

Cliché " The Vote "

Miss Dorothy PETO

qui vient d'être nommée chef de la police féminine officielle de Londres (Scotland Yard)

Tout en ne partageant pas entièrement les vues de Mme Kägi, nous ne lui imputons pas cette confusion des valeurs, mais nous avons l'impression que cette confusion existe chez plusieurs des auditrices qui l'ont applaudie, et l'on peut se demander si une orientation trop accentuée de la jeunesse féminine vers les questions pratiques amènerait les résultats qu'on espère...

La belle conférence de Mlle Ida Somazzi sur *La Femme en face de la Démocratie*, et l'enthousiasme qu'elle a provoqué, ont démontré combien les femmes suisses sont attachées à la Constitution de leur pays et aux traditions démocratiques dont leur pays est en Europe le représentant par excellence. Il est réconfortant de voir, au milieu des courants de droite ou de gauche venus de tous les points cardinaux, une tradition qui se continue et inspire l'effort des gardiennes de nos foyers.

La partie récréative des journées de Lu-

---

femmes âgées. Pour Béatrice de Vaulges, le malentendu ne s'éclaircit qu'après soixante ans, mais elle ne désire plus jamais revoir l'ami qu'elle a aimé, et qui lui est resté fidèle, pour ne point assombrir son souvenir lumineux de jeunesse et de beauté. Louisa, Lady Whitney, la belle femme qui épouse à dix-neuf ans un veuf de cinquante par la volonté de son père, refuse, après la mort de son mari, sa main à son ami, le capitaine Grove, tout en s'exposant pour lui dans une affaire politique. Grove revient au pays, couvert d'honneurs, et est reçu à Londres chez Lady Whitney. Maintenant encore, après quarante-cinq ans de fidélité, il existe entre eux un enthousiasme presque juvénile.

Après avoir lu ces récits, nous nous posons cette question: ce livre s'accorde-t-il avec notre temps? Ces femmes, que l'écrivain a évoquées, et qui appartiennent presque exclusivement à la société et à l'aristocratie, sont-elles de notre époque? Et pourtant leurs pareilles existent encore, dispersées, isolées... Et c'est pourquoi ce livre de Maurois ignore tout un côté de la vie féminine. Nous n'y retrouvons pas un type caractéristique de notre génération: la femme indépendante par son travail, la femme artiste, l'intellectuelle, qui, elle aussi et plus que jamais, a droit à l'existence.

Une atmosphère de noblesse, de luxe et d'élégance émane de ce livre d'André Maurois, de ses personnages et de son style. Livre très français, et mesuré, dont le scepticisme exprime de façon tendre et sobre les nuances de l'amour et de la passion. L'auteur est un connaisseur de la psychologie féminine, un artiste qui estime et admire la femme dans sa vie intime, si riche et si complexe, dans ses faiblesses et dans sa force, dans ses caprices sensuels et dans sa capacité d'héroïsme.

Alice-Suzanne Albrecht.

Publications reçues

Paul Gemaehling, prof. à l'Université de Strasbourg: *La réglementation administrative de la prostitution jugée d'après les faits.* Une brochure de 127 pages, 5 fr. franc.

Cette brochure est un réquisitoire contre le système moyenâgeux et odieux qui, en plein XXme siècle, sévit encore en France sous prétexte de réprimer la prostitution et d'enrayer les maladies vénériennes. L'auteur s'appuie sur un grands nombre de faits pour prouver l'inanité du régime, les intérêts de ceux qui l'exploitent, ses abus, ses relations avec la traite des femmes.

En citant l'exemple des nombreux pays abolitionnistes, celui de plusieurs villes de France, les résolutions des conférences de spécialistes et enfin, les décisions de la Société des Nations, il met en lumière l'évolution de l'opinion abolitionniste et l'isolement de la France, touchant aussi aux Conventions internationales — une face du problème tout à fait actuelle, puisque la Société des Nations vient précisément d'adopter une convention contre la traite des femmes. (Voir plus haut.)

Nous recommandons vivement cette publication comme une mise au point claire et objective de la réglementation; on y trouvera aussi un programme complet et instructif de lutte contre les maladies vénériennes. Puisse cet excellent et généreux exposé, destiné à émouvoir l'opinion publique en France, faire œuvre utile et contribuer à avancer la victoire abolitionniste dans ce pays.

M. S.

Ohé ho! Recueil de chœurs et de chansons publié par le Club suisse des Femmes alpinistes chez Fœtisch, éd., Lausanne. (3 fr. le volume.)

Le Club a pensé, en publiant ce volume, répondre au désir de ceux qui aiment les refrains de chez nous, et, pour satisfaire tout le monde, a fait appel à ses différentes sections, leur demandant de désigner leurs airs préférés.

Mais, objectera-t-on, des recueils semblables existent déjà. C'est vrai, mais ils sont écrits pour chœurs mixtes ou chœurs d'hommes, tandis que l'originalité de ceux-ci consiste dans le fait que les chœurs en sont harmonisés pour voix égales, adaptés à des voix de femmes par les compositeurs eux-mêmes — des compositeurs de chez nous. C'est, croyons-nous, la première tentative de ce genre, d'autant plus intéressante et à faire connaître que, sous cette forme facile, ces chœurs peuvent être chantés par des enfants. Voilà un joli recueil pour des sociétés et des écoles de jeunes filles. Avec quel plaisir nous l'avons feuilleté, fredonnant pour nous seule tel chant patriotique: *l'Hymne à la patrie* de Barblan; tels chants de l'Alpe: *le Flâtiau* de Jaques-Dalcroze, *le Vieux Chalet* de l'abbé Bovet; telle exquise chanson: *Qu'avez-vous à soupirer?* de Doret; telle drôlerie: *La maison sur un prunier*... Nous voudrions les citer tous, car tous sont à retenir, émouvants ou entraînants, sentimentaux ou narquois, traduisant bien la joie des randonnées, l'enthousiasme de la montagne, et l'amour du sol natal.

M. M.

J.-W. Parkes: *International Conferences*, 2 fr. s. S'obtient à l'*International Student Service*, 13, rue Calvin, Genève.

Petit livre anglais intéressant, qui peut être utile à tous ceux qui organisent des réunions ou des cours internationaux, car il développe la technique même d'une rencontre entre les délégués de divers pays. Les conseils que J. W. Parkes tire de ses propres expériences sont très judicieux et rendront de grands services sur le terrain national aussi.

J. V.

cerne a été très réussie. Lors de la soirée du samedi, des productions musicales excellentes et des entr'actes consacrés à la conversation et à l'amitié furent dosés avec art. Le banquet de dimanche, auquel assistait une délégation des autorités lucernoises, ainsi qu'une représentante française du Conseil International des Femmes, a été plein d'entrain. Un menu excellent, des discours variés, brefs et chaleureux, des fleurs, une animation charmante, le ton enfin que donnait à la fête la personnalité si sympathique de notre Présidente, en firent une heure inoubliable. Disons aussi le charme que prêtait à la réunion le cadre merveilleux de Lucerne par les plus belles journées d'automne qu'on puisse rêver. Faut-il s'étonner que les premières rafales de l'arrière-saison et la brusque intervention d'une pluie glacée aient marqué de leur mélancolie le moment de la séparation ?

MARIANNE GAGNEBIN.

Les Congrès de l'été

(Suite) [1]

V. Le Congrès international des femmes rurales à Stockholm

Les rencontres internationales ne se comptent plus; beaucoup en médisent en n'y voyant qu'une perte d'argent. Elles sont au contraire un puissant moyen de rapprochement et de compréhension entre les peuples.

Et voilà que les paysannes s'en mêlent.

Leur premier Congrès, tenu à Londres en 1929, leur avait fait comprendre pour la première fois qu'elles n'étaient point des éléments isolés dans un monde plus ou moins bien disposé à leur égard, mais qu'elles représentaient une force qui gagnerait à être organisée. Le Congrès de Vienne en 1930 constata qu'il existait de nombreuses associations féminines rurales qui, dans des pays extrêmement divers, travaillaient à peu de chose près sur le même plan, avec les mêmes méthodes, et faisant souvent face aux mêmes difficultés. Il prépara un plan de travail dont le but était de rapprocher ces diverses Associations par le moyen d'un petit journal, *Liens d'amitié*, et de trouver pour elles des modes d'entr'aide et d'encouragement mutuel. Les fonds manquant, il fut décidé que les chefs du mouvement se réuniraient la même année et dans la même ville que le Conseil International des Femmes, un Comité de liaison fut formé, dont la marquise d'Aberdeen devint la présidente d'honneur.

Le Congrès de Stockholm avait à juger l'œuvre accomplie, puis à la consolider de façon à étendre son action aux femmes rurales du monde entier. A l'appel des femmes scandinaves, une centaine de déléguées se rencontraient à Stockholm, quelques jours avant la réunion du C.I.F. Elles venaient du Canada, de l'Australie et de l'Afrique du Sud, de la Nouvelle-Zélande et des Indes, d'Allemagne et d'Angleterre, de Ceylan, d'Ecosse et d'Irlande. La Tchécoslovaquie et la Suisse ne comptaient chacune qu'une déléguée, tandis que tous les pays du Nord: Danemark, Suède, Norvège, Finlande, Esthonie, Lithuanie et Laponie avaient envoyé d'importants contingents de femmes s'intéressant aux questions agricoles, soit directement en tant que propriétaires, soit indirectement comme épouses des gouverneurs de province, ou présidentes d'associations de ménagères rurales, ou encore institutrices et femmes de pasteur s'employant à développer l'enseignement professionnel, en restaurant aussi les métiers à domicile.

De nombreux rapports furent présentés sur le travail extrêmement varié des Associations; il s'étend des simples cours de cuisine et de tenue de maison aux questions d'éducation et d'utilité publique dans les affaires locales, politiques et sociales. Ici, des milliers d'arbres ont été plantés, là, des centrales de vente créé pour l'écoulement des fruits et légumes; ailleurs des pensions ont été ouvertes pour les écoliers venant de la campagne, ou des maisons de repos au bord de la mer pour les ménagères fatiguées et anémiées. Ailleurs encore, des marchés coopératifs pour la vente des œufs, volailles et petits fruits ont été organisés, et maintes jeunes filles défrayées de toutes dépenses dans leurs études de jardinage ou d'élevage des abeilles. L'exode rural et la façon de l'enrayer firent l'objet d'un intéressant échange de vues. Des statuts définitifs furent ensuite discutés, puis adoptés, et le titre suivant admis en trois langues pour désigner le nouvel organisme qui devient autonome: *Association Country Women's World*, ou *Weltlandfrauenbund*, et en français: *Union mondiale des femmes rurales*.

A. GILLABERT-RANDIN.

[1] Voir les précédents numéros du *Mouvement*.

L'un des facteurs les plus intimidants de la vie familiale, c'est l'exactitude implacable de la mémoire enfantine, qui enregistre tout avec une netteté impartiale, le bon comme le mauvais.

D. CANFIELD FISHER.

Les Unions chrétiennes de Jeunes Filles en Amérique du Sud

On n'a, en général, qu'une idée assez vague (lorsqu'on ne l'ignore pas entièrement) de l'activité des Unions chrétiennes de jeunes filles en Amérique latine. Et par Amérique latine, on entend les centres affiliés au Comité Continental: l'Argentine, le Brésil, le Chili, l'Uruguay, la Bolivie et le Mexique. L'Amérique Centrale, de même que la zone du Canal de Panama, où les deux centres existants ont dû être fermés récemment, restent à l'écart de cette activité.

C'est après la grande guerre que le travail entrepris dans ces contrées a été mené avec sérieux et énergie, bien que des Associations aient existé sur une petite échelle, depuis 1890 déjà à Buenos-Aires, et dès 1895 à Rio de Janeiro.

En 1920, le premier Comité mondial depuis 1914, réuni à Champéry, décida d'intensifier le développement de l'œuvre en Amérique latine; un Comité fut provisoirement installé à Montevidéo, puis transféré en 1922 à Buenos-Aires. Cette dernière ville était tout indiquée comme siège central, non seulement parce qu'elle possède la plus ancienne des sections de l'Union chrétienne, mais parce que cette section a aussi le plus grand nombre d'activités diverses. Les membres y ont à leur disposition des locaux vastes et bien compris. On ne néglige rien pour favoriser leur développement général et leur culture (visite d'imprimerie du centre anti-cancéreux, d'usines hydrauliques, de brasseries etc.). Des cours littéraires, de langues, de cuisine (étude de la valeur nutritive des mets) sont donnés également.

Montevidéo, Valparaiso, Santiago tendent leurs efforts à assurer à leurs jeunes membres des locaux confortables (Santiago vient même d'inaugurer un vrai palais, admirablement situé) comprenant des salles à manger, salles de cours, de repos, de gymnastique, de danse, de jeux. On y favorise aussi le développement harmonieux du corps par la pratique raisonnable du sport, fort peu en honneur jusqu'ici dans ces contrées. Les jeunes chômeuses ont leur place réservée dans ces locaux, où il leur est servi des repas gratuits ou à très bas prix.

On donne des soirées théâtrales, dans lesquelles on ne craint pas d'aborder Shakespeare avec *Le Songe d'une nuit d'été*, entre autres. Les excursions avec ou sans feux de camp ne sont pas rares, et des conférences sur toute sorte de sujets sont offertes aux membres.

Bref, on retire de la lecture de ces renseignements donnés par le bulletin mensuel de l'Y. W. C. A. l'impression d'une activité intense et persévérante dont l'utilité s'avère chaque jour plus grande, plus bienfaisante aussi, dans ces contrées où le travail social est loin d'être organisé comme il l'est dans nos pays de l'Europe Centrale. Il n'est pas mauvais pour nous de constater que, dans des conditions certainement plus difficiles que les nôtres, on atteint des résultats encourageants.

L. H. P.

Une exposition Alice Bailly à Lausanne

La saison artistique lausannoise s'ouvre sous les plus heureux auspices, avec une grande exposition, au Musée Arlaud, où Alice Baillv montre ses plus récentes toiles, paysages, portraits, fleurs. On reste confondu devant le labeur intense de l'artiste, qui toujours se renouvelle, se garde bien de s'immobiliser dans une formule, et cherche perpétuellement à enrichir sa palette et ses impressions.

Alice Bailly se montre là sous ses aspects les plus divers. Portaitiste: Cuno, Amiet, haut de couleurs dans son pré bernois, femmes élégantes, où l'artiste s'attache à ce problème: le passage de la robe à la chair. Peintre de fleurs, roses délicates, glaïeuls hiératiques, souples anémones. Peintre de paysages: qu'ils soient de Venise, de Chioggia, d'Assise ou du Léman, l'artiste pénètre la structure intime du pays, fixe ses couleurs, et l'on ne saurait plus oublier sa vision, qui devient notre vision. Admirez la souplesse de ce talent, qui passe aisément des finesses de l'Ombrie à la plantureuse et grasse verdure bernoise, des clartés blanches d'Ouchy au printemps qui verdit au jardin du Luxembourg.

Alice Bailly, dont on vient de fêter le centenaire, c'est-à-dire la centième exposition, est loin encore d'avoir dit son dernier mot. Elle nous réserve bien d'autres joies encore.

S. B.

Correspondance

A propos des postes fédérales

Rendant compte du très charmant album: *A Century of Swiss Alpine Coaches*, édité par la Direction générale des postes à Berne (voir le *Mouvement*, No 411), nous exprimions notre étonnement que cette publication fût faite seulement en anglais. Or, la Direction des postes nous informe officiellement que cet album a paru en quatre langues: français, allemand, italien et anglais.

Fort bien, mais pourquoi alors faire à un journal féministe suisse le service de presse uniquement de l'édition anglaise?... Mystère de l'Administration!...

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Une lettre à M. Musy

En application de l'opinion exprimée plus haut, relative à l'imposition des boissons non-alcooliques, l'Association suisse pour le Suffrage vient d'adresser à M. Musy, la lettre suivante :

Lausanne et Bâle, le 11 octobre 1933.

Monsieur le Conseiller fédéral Musy
Président du Département des Finances,
Berne.

Monsieur le Président.

Toujours davantage nous sentons, nous autres femmes, combien les circonstances actuelles nous unissent étroitement aux citoyens masculins de notre pays, et avec eux, nous éprouvons de la même manière les effets matériels et moraux de la crise, et partageons leurs soucis pour l'avenir de notre pays. Nous sommes persuadées que chacun doit aujourd'hui mettre de côté ses intérêts particuliers pour contribuer au sacrifice général pour le bien de tous, et c'est dans cette pensée que nous estimons que le nouvel impôt qui va être introduit sur les boissons constitue une mesure nécessaire et justifiée.

Toutefois, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que, peu à peu, la taxe prévue au début par les propositions du Conseil Fédéral comme devant surtout porter sur les boissons de luxe s'est atténuée au profit des boissons alcooliques en général. Actuellement, il est prévu un impôt extraordinairement élevé sur les boissons sans alcool à bon marché et sur les eaux minérales, boissons qui sont en première ligne consommées par la population travailleuse, par les femmes et les enfants. Cet impôt, si élevé en comparaison de celui qui frappe les bières et les vins, aura pour résultat inévitable d'augmenter la consommation de l'alcool: or quoique nous sachions parfaitement qu'il s'agisse ici de mesures d'ordre fiscal et non pas hygiénique, nous estimons de notre devoir d'insister sur le côté *antihygiénique* de cette mesure et sur ses graves conséquences.

C'est pourquoi nous prenons la liberté d'adresser au Conseil fédéral la demande pressante:

1. de taxer les boissons non alcooliques, non pas sur la base de la contenance d'une *bouteille*, mais sur celle du *litre*, comme cela est prévu pour la bière et le vin.

2. de ne soumettre *en aucun cas* les boissons non alcooliques à un taux d'impôt plus élevé que les autres boissons atteintes par cet impôt

En espérant qu'il sera possible de prendre en considération cette requête uniquement dictée par l'intérêt général, nous vous prions d'agréer, etc. etc.

Pour l'Association suisse pour le Suffrage féminin:

La présidente : A. LEUCH.
La vice-présidente : El. VISCHER-ALIOTH.

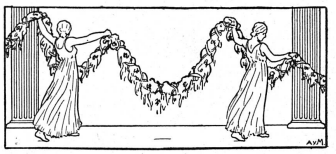

A travers les Sociétés

L'inauguration du nouveau Foyer de l'Ecole d'études sociales.

C'est samedi 7 octobre que le Foyer de l'Ecole d'études sociales de Genève a pendu la crémaillère dans la villa où il vient de s'installer au No 3 de l'avenue de Champel. Tout y est avenant, clair, commode: les jolies chambres des pensionnaires, et les pièces qui servent à la communauté. Des fleurs disposées avec goût donnaient partout un air de fête. Et ce fut une fête, en effet.

Les invités, reçus par Mme Wagner-Beck, directrice de l'Ecole, Mlle Mercier, directrice du Foyer, et par divers membres du Comité, visitèrent les locaux, firent le tour du jardin, sur les frondaisons duquel ouvrent toutes les fenêtres. Un thé, où l'on put apprécier sous de multiples formes l'habileté culinaire des élèves et les enseignements de leur professeur, réunit ensuite par groupes, au jardin, les assistants autour de petites tables. Les jeunes filles s'empressaient à exciter leur gourmandise en leur offrant sandwiches et gâteaux les plus variés et succulents.

M. le professeur Choisy rappela le but du Foyer, le félicita de son excellent esprit et de ses succès dans la formation ménagère de tant de jeunes filles qui y ont déjà passé, et adressa ses remerciements et ses vœux à celles qui s'occupent avec compétence et dévouement de la bonne marche de l'institution ; puis les conversations reprirent, dans la tiédeur de l'après-midi automnale.

M.-L. P.

Un jubilé.

L'Union des Femmes de Moudon a fêté, le 26 septembre, sous la présidence de Mlle Marguerite Braillard, ses vingt-cinq ans d'existence. Des allocutions furent prononcées par Mlle Braillard, Mme Monastier, secrétaire des débuts, Mme Berdoz, présidente de 1922 à 1927, Mme B. Faucherre-Cachin, présidente de 1927 à 1932, Mlle Fonjallaz, présidente de la Fédération vaudoise des Unions de Femmes, et Mlle E. Serment (Le Mont). De la musique, des chœurs, des productions diverses embellirent ce jubilé. Le souvenir de Mlle Raccaud a été évoqué à plusieurs reprises.

Nos félicitations à l'Union des Femmes de Moudon, qui a pris maintes initiatives intéressantes, et qui a beaucoup travaillé.

S. B.

Carnet de la Quinzaine

Samedi 21 octobre.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h.: Thé mensuel: *Le service social volontaire*, causerie par Mlle Blanche Richard. Musique par Mlle Elise Faller (La Chaux-de-Fonds), pianiste diplômée du Conservatoire.

HERZOGENBUCHSEE: Hôtel Bahnhof, 18 h.: Assemblée générale extraordinaire de l'Association suisse pour la Société des Nations: 1. Importantes communications du secrétaire général. 2. Finances. 3. Presse. 4. Programme de travail pour l'exercice 1933-34. — 20 h. Repas en commun. Lectures par Mme Maria Waser d'une de ses œuvres. Musique.

Dimanche 22 octobre:

HERZOGENBUCHSEE: Hôtel Bahnhof, 18 h.: Assemblée générale extraordinaire de l'Association suisse pour la Société des Nations. 1. *Le bouleversement de la politique allemande et la démocratie suisse* (en allemand) : M. le professeur Egger; 2. *Les effets de la révolution allemande sur la politique internationale* (en allemand): M. Ernest Bovet, secrétaire général. Discussion. — De 12 h. 30 à 14 h., repas en commun.

Mardi 24 octobre:

NEUCHATEL: Union Féministe pour le Suffrage, Hôtel des Services industriels, 20 h. 15: *La cuisson à l'électricité*, avec démonstration d'appareils: Mlle M. Borel.

Mercredi 25 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement: *L'Œuvre des gares*, causerie par Mlle Alice Juvin.

Samedi 22 octobre:

NEUCHATEL: Association cantonale pour le Suffrage féminin, Restaurant neuchâtelois sans alcool: Assemblée de délégués.

Dimanche 29 octobre:

BERNE: XIe Conférence des Présidentes de Sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, Hôtel du Sauvage, 41, Aarbergergasse, 10 h. 30 précises: 1. *Le mouvement féministe et la démocratie:* Mme A. Leuch (Lausanne); 2. *La presse féminine:* Mme J. Vuilliomenet (La Chaux-de-Fonds); 3. *La femme suisse dans l'économie nationale :* M. H. Frey (Soleure); 4. *Comment réunir des fonds pour notre propagande?* Mme L. Pache (Lausanne) ; 5. Divers et propositions individuelles. — A midi, dîner en commun. — Tous les membres des Sections et Groupes suffragistes affiliés à l'A.S.S.F. sont cordialement invités.

Mercredi 1er novembre:

GENÈVE: Association féminine d'éducation nationale, Salle Centrale (Salle Ernest Favre), 17 h.: *L'instruction publique à Genève*, conférence par M. Paul Lachenal, président du Département de l'Instruction publique. Entrée gratuite pour les membres seulement.

Cours de français

organisés par l'Union chrétienne de Jeunes filles de Genève pour jeunes Suisses-allemandes et jeunes étrangères

5, Taconnerie, 5

Prix : Fr. 1.— l'heure (payable par mois)

Cours pr débutantes : Mercredi à 15 h. et vendredi à 20 h. 30.

Cours supérieur : Mardi à 20 h. 30

Inscriptions et renseignements à l'heure des cours ou au local tous les matins entre 10 h. et midi.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes

GENÈVE .. Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1933 - 27 mars 1934

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activité sociale : (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers,) de secrétaires, bibliothécaires, libraires. (Des auditrices sont admises à tous les cours).

Ecole de « Laborantines ».

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les **cours de ménage :** cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'école et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat 6, rue Charles-Bonnet, 6

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER